

**L’INFO**

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – MARS ET AVRIL 2023**

**DU changement pour l’info-aphv**

**En raison des remaniements au sein de notre personnel, aucune publication n’a eu lieu en janvier et février 2023. Veuillez d’ailleurs noter que la fréquence des publications de l’INFO-APHV sera maintenant 6 fois par année. Bonne lecture!**

**NOTRE ÉQUIPE**

* **Une nouvelle intervenante**

**Bonjour, mon nom est Marie-Pier Gauthier, je suis nouvellement arrivée à l’APHV. Ayant étudié en travail social ainsi qu’en psychologie, j’ai à cœur le bien-être des gens que je côtoie. Je travaille dans le domaine communautaire depuis quelques années déjà, et c’est avec plaisir que je compte être présente pour les membres de l’APHV. J’ai hâte de relever de nouveaux défis et d’apprendre à vous connaître. Au plaisir de vous rencontrer!**

* **Une nouvelle direcTion**

**Me voici, me revoilà, Karie Gaudreau, la nouvelle directrice de l’APHV, en poste depuis le 6 février dernier. Je cumule près de 17 ans d’expérience au sein de la fonction publique au service aux citoyens. De plus, depuis que je suis en âge de le faire, je me dévoue dans différentes organisations à mission sociale. Il y a quelques années déjà, j’obtenais mon diplôme de technicienne en travail social. Plus récemment, j’ai été coordonnatrice de projets pour l’APHV et j’ai également cumulé plusieurs heures à titre d’adjointe administrative pour le Parrainage civique de l’Abitibi-Témiscamingue, et ce, pendant un peu plus de 2 ans.**

**Je m’installe maintenant à un nouveau poste, celui de la direction à l’APHV. Je suis heureuse de poursuivre mes apprentissages à vos côtés. Au plaisir de vous côtoyer!**

**REGARD SUR LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE**

**La rétinopathie diabétique peut se développer lorsqu’une personne est atteinte de diabète, généralement depuis plusieurs années ou lorsque celui-ci est mal contrôlé. Cette pathologie se caractérise par une détérioration des petits vaisseaux sanguins de la rétine. Certains vaisseaux laissent s’échapper un fluide ; d’autres se rompent, causant de petites hémorragies au fond de l’œil, ou encore se bouchent, empêchant ainsi l’apport des nutriments nécessaires à la survie des cellules de la rétine**.

**La maladie entraîne une diminution de l’acuité visuelle et peut aussi causer une baisse de sensibilité aux contrastes, de l’éblouissement ainsi qu’une altération du champ visuel et de la vision des couleurs. Concrètement, la vision des personnes atteintes devient floue et parsemée de taches. L’évolution de la maladie varie beaucoup et la vision des personnes peut fluctuer quotidiennement. S’il ne faut pas oublier que la rétinopathie diabétique est une pathologie grave, heureusement seule une faible proportion des diabétiques subit une perte de vision sévère.**

**Source :** [**https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2018/12/retinopathie\_diabetique.pdf**](https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2018/12/retinopathie_diabetique.pdf)

**À CŒUR OUVERT : TÉMOIGNAGE**

**« Je m’appelle Sylvie, j’ai 65 ans et je suis victime d’une complication du diabète, la rétinopathie diabétique. En fait, c’est devenir aveugle ou très mal voir, donc pour moi qui vis à la campagne, ça veut dire ne plus pouvoir conduire, être obligée de dépendre d’une tierce personne et enfin, perdre mon autonomie et ça devient très compliqué à gérer.**

**Cette première complication du diabète, la rétinopathie m’a fait prendre conscience que je n’étais pas à l’abri des autres complications que cette maladie, qui est extrêmement sournoise. Elle pouvait également s’attaquer à d’autres organes donc, je fais attention à moi à vrai dire, je fais mes suivis, je fais attention à ce que je mange, je fais de l’activité physique, je prends soin de moi.**

**Quelqu’un qui est diabétique, physiquement ça ne se voit pas donc quand on ose se plaindre de temps en temps, je ne supporte pas qu’on me dise : non mais tu exagères là ! Le diabète, c’est un combat au quotidien. »**

**DÉFENSE DES DROITS : DISPOSITIFS MÉDICAUX POUR DIABÉTIQUES**

**La rétinopathie diabétique est la principale cause de cécité chez les adultes en âge de travailler au Canada. Compte tenu du lien étroit qui existe entre le diabète et la perte de la vision, les fabricants de dispositifs médicaux doivent veiller à ce que les personnes aveugles ou ayant une vision partielle puissent utiliser leurs produits en toute sécurité et de manière autonome.**

**Malheureusement, au lieu d’investir dans la technologie existante pour rendre ces appareils accessibles, les fabricants ont affiché un avertissement sur leurs produits indiquant qu’ils ne sont pas sécuritaires pour les personnes ayant une perte de vision ou d’audition. En conséquence, de nombreux professionnels de la santé hésitent à prescrire des dispositifs d’administration d’insuline aux personnes aveugles ou ayant une vision partielle, ce qui leur laisse peu d’options pour gérer leur diabète.**

**INCA travaille avec les fabricants pour mettre au point des solutions accessibles, mais le gouvernement fédéral a également un rôle à jouer pour que tous les Canadiens aient un accès équitable aux soins de santé, y compris aux appareils de gestion du diabète.**

 **Vous vous sentez lésé dans des situations similaires, faites-nous le savoir. Votre voix compte. Ensemble nous sommes plus fort pour faire bouger les choses.**



[**aphvat.com**](https://www.aphvat.com/)

**aphvat@gmail.com**

**819-762-2823 | Sans frais : 1-844-762-2823**